

A.S.A. DE LA BAR MOYENNE 1^{ère} PARTIE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DELIBERATION N° 1-2018

Date de convocation : 10 mai 2018

Date de réunion : 24 mai 2018

Nombre de voix en exercice 1 317

Nombre de voix présentes et représentées : 701

L'an deux mille dix-huit, le jeudi 24 mai, se sont réunis les Membres de l'Association Syndicale Autorisée de la Bar Moyenne 1^{ère} Partie en assemblée générale légalement convoqués à la mairie de Chémery-Chéhéry.

Sous la présidence de Monsieur Jean Pierre TAYOT

Etaient présents en tant que Syndics :

Marcel BERTEAUX
Marie-Thérèse LELONG (pouvoir de M. Serge BOIZET)
Olivier CRETEUR
Gilles LAUNOIS
Madeleine LEROUX SELLIER
Thierry MERCIER
Régis PAQUIT
Michel PAYON
Thierry ROUSSEAUX
Clément RIHOUX
Jean Pierre TAYOT
Pierre-Louis TAYOT
André SALVI (mairie de Vendresse)
Mathieu DEGLAIRE (Mairie de Chémery/Bar)

Etaient Absents :

Daniel AEXANDRE
Martin DEGLAIRE

M. Adrien DEMAULJEAN, Conseiller technique Chambre d'Agriculture Service SUAT/UDASA.

ORDRE DU JOUR :

- Rapport d'activités 2016-2017
- Renouvellement des syndicats (groupe 1)
- Point sur les travaux à venir
- Questions diverses

Le Président ouvre la séance en remerciant les personnes présentes, et il remercie la commune de Chémery Sur Bar pour la mise à disposition de la salle. Il informe l'assemblée que le quorum est atteint.

Il rappelle que l'ASA réunit l'ensemble des propriétaires adhérents tous les deux ans comme l'indiquent les statuts. Il indique également que l'ASA est reconnue par les Agences de l'Eau ainsi que par le département et la région Grand Est ce qui lui apporte un certain poids-représentation des propriétaires quant aux revendications qu'ils pourraient avoir à défendre. Ces partenaires s'engagent également financièrement pour les actions menées par les structures.

Il conclut en signalant à l'assemblée qu'il ne se représentera pas au poste de président de l'ASA lors du prochain comité syndical de l'association à programmer au cours de l'été.

Il passe ensuite la parole au conseiller pour suivre l'ordre du jour.

Rapport d'activités 2016-2017

Il est rappelé que l'année 2016 a été marquée par l'absence d'intervention sur les cours d'eau de l'ASA, les tranches de travaux 2014 et 2015 ayant été réalisées conjointement sur 2015, ce qui a nécessité une avance de trésorerie conséquente. L'ASA ne pouvait se permettre financièrement d'engager de nouveaux travaux sans avoir reçu le solde des subventions précédentes.

Tavaux 2016 : *Seules des interventions d'entretien d'émissaires ont été effectuées*

- Entretien d'émissaires : **Commune de Chémery-Chéhéry**
 - **Curage**
 - Dessouchage, désencombrement, curage
 - Entreprise CAILLET: 2 127,90€ HT
 - **Débroussaillage**
 - Entreprise ROMAGNY: 2 150 € HT

Travaux 2017

- Entretien de la végétation du Donjon
 - **Linéaire: 4 130 ml**
 - Coupe de la végétation
 - Désencombrement du lit
- Aménagement du lit
 - Surlargeur / Colmatage
 - Réalisation de déflecteurs
 - Obs. phénomènes d'érosion régressive
 - Recharge sédimentaire
 - Création de radiers
 - Présence d'ouvrage infranchissable
 - Pont des cerisiers
- Aménagement des Berges
 - Installation de clôtures et points d'abreuvement
- Montant des Travaux:
 - Entretien de la végétation: 10 325 € HT (*IDVERDE*)
 - Aménagement du lit : 13 182 € HT (*IDVERDE*)
 - Remplacement ouvrage: 8 832,50 € HT (*SNTP PONSIGNON*)
 - Clôtures et point d'abreuvement : 7 510 € HT (*1860 ml*)
 - (*BERTEAUX, PAYON, PAQUIT, DEGLAIRE*)
 - Maitrise d'œuvre UDASA : 4 000 € HT
- Plan de Financement:
 - Agence de l'Eau Rhin Meuse : 50 à 60 %
 - Région Grand Est : 20 % (*hors clôtures et entretien*)
 - Fédération Départementale des Pêcheurs : 15 % (*hors clôtures*)
 - Exploitants 40% (clôtures et point d'abreuvement, hors participation Agence de l'Eau)
 - Commune de Vendresse 5 à 35 % (traversée de commune et reliquat pont)
 - ASA: 5 à 35%

- Soit un plan de Financement sur 43 849,50 € HT
 - Agence de l'Eau Rhin Meuse : 25 276,5 € HT
 - Région Grand Est : 6 289 € HT
 - Fédération Départementale des Pêcheurs : 5 450 € HT
 - Exploitants : 3 004 € HT
 - Commune de Vendresse : 1 535 € HT
 - ASA: 2 295 € HT

Rapport financier 2017

Dépenses:	6 850,53 €
Recettes:	23 118,04 €
Résultat année	16 267,51 €
Excédent années précédentes:	8 894,61 €

Résultat compte admin. 2017: **25 162,12 €**

Le président demande s'il y a des remarques sur le rapport d'activité présenté :

Pas de question ni remarque.

Le Président demande d'approuver le rapport d'activité et financier présenté.

Vote : Unanimité pour

Renouvellement des syndics :

Les personnes du groupe 1 sollicitent le renouvellement de leur mandat :

- Michel PAYON
- Mairie de Vendresse (Délégué M. SALVI)
- Gilles LAUNOIS
- Jean-Pierre TAYOT
- Madeleine LEROUX
- Thierry ROUSSEAUX
- Mairie de Chémery-Chéhéry (Délégué M. HENRIET)
- Pierre-Louis TAYOT

Madame Madeleine LEROUX SELLIER fait part de sa démission.

Un appel à candidature est lancé.

Madame Line DEMISSY de Vendresse proposent sa candidature.

Le groupe est soumis au vote : Pour : Unanimité

Présentation des travaux à venir 2018 :

- Finalisation des travaux d'aménagements Donjon
 - Recharge cailloux
- Modification de l'ouvrage (*pont cadre*)
- Etude d'aménagements de la traversée de Vendresse
(*En partenariat avec la commune et les Crêtes P.*)

Questions Diverses :

M. HUSSON indique qu'un embâcle est présent sur le ruisseau du Batardeau. Contact est pris avec le conseiller pour qu'une visite de terrain soit organisée et constater de la nécessité d'intervention. il est rappelé que ce ruisseau est programmé pour 2019.

M. PAQUIT indique que plusieurs sujets morts sont présents dans la tranchée d'Ambly. une intervention sera à prévoir. Il indique également que des fossés n'ont pas pu être débroussaillés par l'entreprise ROMAGNY sur la Cassine/ambly (les communaux et les 40 Arpents). Une intervention est donc à prévoir.

Il est également indiqué que la prise d'eau de Malmy est fortement encombrée par de la végétation est qu'une intervention de nettoyage serait à prévoir. De plus, le contre fossé du canal secteur la cassine ambly pont des clapets devrait être débroussaillé. Il sera signalé au services de VNF la nécessité d'intervenir.

L'ordre du jour étant et n'ayant plus de question, Monsieur TAYOT lève la séance à 12h00.

Le Président,

Jean Pierre TAYOT